



Centre Hospitalier  
Marguerite de Lorraine  
61400 Mortagne-au-Perche

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

### 6<sup>ème</sup> COPIL DE LA PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

<b>Réunion</b>	11/09/2025	Horaires : De 14H00 à 15H30
<b>Lieu</b>	Salle du Conseil d'Administration	
<b>Personnes présentes</b>	<p><i>Le copil s'est tenu en présentiel uniquement</i></p> <p>Mr KOKOLO Rabbi, Directeur Adjoint CH Mortagne au Perche  Mme REIST Laure, Directrice de Soins Infirmiers CH Mortagne au Perche  Mme HANNOUN Sylvaine, Responsable BAC CH Mortagne au Perche  Mr MEUNIER Fabrice, Responsable Financier CH Mortagne au Perche  Mme VERON Marine, Assistante Sociale PASS CH Mortagne  Mme PERRON Hélène, IDE MA PASS CH Mortagne au Perche  Mme LAHUE Nathalie, IDE MA PASS CH Mortagne au Perche  Mme DAGONNEAU Catherine, Cadre de Santé MA PASS CH Mortagne  Mme TRANCHANT Coraline, Coordinatrice régionale des PASS  Mme PORNET Carole, ARS Normandie, Médecin Inspecteur de Santé Publique- PPS61  Mr WAROQUET Jean-Marie, Président de l'Association SOS Détresse Mortagne  Mr MARCIREAU Damien, Educateur CSAPA secteur Mortagne  Mme BUOT Céline, Conseillère Mission Locale, Référente santé.  Mme SORIA Justine, Puéricultrice PMI  Mme YUNG Sandrine, Assistante Service Social DTAS Mortagne CD61</p>	
<b>Excusés</b>	<p>Mme LELIEVRE Natacha, Cadre Coordinatrice parcours de soins  Mme LECLEIRE Bérénice, ARS Normandie, Gestionnaire administrative et budgétaire des ressources du système de santé, DSP  Mr LELANDAIS Jean-François, Pharmacien  Mme POKORSKI Nathalie, Directrice CIAS Mortagne au Perche  Mme PRIMET Valérie, Chargée mission de prévention CPTS Orne Est  Mme LE ROYER Adélaïde, Assistante de Service Sociale CAF  Mr LEMENAGER Paul, Médecin Responsable (<i>par interim</i>) UC-IRSA Orne et CEGGID Orne  Mme MICHAUD Sabrina, Cadre Adjointe DTAS Mortagne CD61  Mme COUPRY Sabrina, IDE Coordinatrice Santé ACT LHSS YSOS  Mme FLORO Bénédicte, Chargée de développement partenarial  Mr LAMBOLEY Morgan, Animateur Territorial DAC61  Mme JARDIN Sandrine, Cadre Technique Accès aux Soins et Relations Partenariales CPAM de l'Orne  Mme LELIEVRE Mélina, Responsable du Département Droits, Accès aux Soins et Partenariats</p>	

<p><b>Ordres du jour</b></p>	<p>Présentation du dispositif PASS et MA PASS sur Mortagne          Bilan de l'activité 2024          Les évolutions et projets à venir          Les attentes du dispositif / Echanges</p>
<p><b>Contenu des échanges Décisions</b></p>	<p><b><u>Présentation du dispositif PASS :</u></b></p> <p><b><u>Ses missions :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accueillir <b>toutes les personnes en situation de précarité sociale, qu'elles soient majeures ou mineures</b> (accompagnées d'un représentant légal).</li> <li>-Faciliter l'accès aux soins en fonction des fragilités repérées ainsi que l'accès au système de santé <b>gratuitement</b> pour les personnes démunies.</li> <li>-Accompagner les personnes dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits (social et médical).</li> </ul> <p><b><u>Son territoire d'intervention :</u></b></p> <p>La PASS intervient principalement sur le territoire Perche Ornais soit environ 1599 km<sup>2</sup> et cinq Communautés de Commune.</p> <p><b><u>Sa composition :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un <b>Référent administratif</b> qui répond aux difficultés organisationnelles de la PASS et assure le suivi financier des actes réalisés.</li> <li>▶ Un <b>médecin référent</b> qui réalise une consultation médicale généraliste dès lors que l'état de santé le nécessite.</li> <li>▶ Un <b>Cadre de santé</b> qui participe à des rencontres hebdomadaires avec l'assistante sociale et l'infirmière.</li> <li>▶ Une <b>Assistante sociale</b>, à 100% depuis janvier 2020 qui accueille et réalise un entretien social afin d'assurer l'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits en matière de santé. Elle travaille en lien avec les partenaires externes et elle assure l'accompagnement physique dans l'établissement et à l'extérieur, ainsi qu'une grande partie des missions de secrétariat et d'accueil inhérentes à la PASS.</li> <li>▶ Une <b>Infirmière</b>, à 40% depuis 2024 qui réalise une évaluation de la situation sanitaire, participe systématiquement à la consultation médicale PASS et assure certains soins infirmiers sur prescription. Elle peut accompagner le patient dans ses prises de rendez-vous et participer aux visites à domicile seule ou avec l'assistante sociale en cas de besoin.</li> </ul> <p><b><u>Son fonctionnement :</u></b></p> <p><b><u>Faciliter l'accès aux soins :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Possibilité d'une consultation médicale <b>gratuite</b> (RDV les mardis après-midi programmés exclusivement par l'équipe de la PASS).</li> <li>✓ Délivrance du traitement sur un temps donné avec la PUI de l'établissement.</li> <li>✓ Accès au plateau technique présent sur le site de l'hôpital : consultations spécialisées, radiologies, bilans sanguins,...</li> <li>✓ Orientation et aide à la prise de rendez-vous en lien avec les problématiques de santé repérées.</li> <li>✓ Accessibilité pour les RDV de santé (équipe mobile, intervention au domicile possible en cas de problème de mobilité du patient).</li> </ul>

Aider dans les démarches nécessaires à la reconnaissance des droits (assurance maladie, complémentaire, problèmes financiers, logement,...) :

- ✓ Possibilité d'un entretien social sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 17h00 (16h30 les vendredis)
- ✓ Trois permanences sociales sur rendez-vous :
  - Maison France Service de Mortagne : le mercredi de 11H à 12H
  - Maison France Service de Bellême : le vendredi de 10H à 11H.
  - Maison France Service de Longny au Perche : le vendredi de 14H à 15h30 en semaines paires.

**Rapport d'activité 2024 :**

**File active de personnes accompagnées :** 65 personnes dont 54 % de nouvelles situations. Equilibre H/F : 65% hommes ; 35% femmes. Cet écart hommes/femmes est semblable aux années précédentes.

**Présentation des grandes catégories de profils les plus représentatifs des personnes accompagnées à l'aide d'un graphique.**

**Lieux d'activités :** les CDC où nous intervenons le plus fréquemment est celle de Mortagne ainsi que les Hauts du Perche. Nous notons toutefois une baisse du nombre de personnes accompagnées sur la CDC de Mortagne

**L'aller vers :** 41 visites à domicile. C'est moins que sur 2023. La nouvelle permanence sur Longny participe à expliquer cela. 16 déplacements pour accompagner des personnes sur des consultations ou pour des démarches administratives (19 en 2022, 31 en 2023).

**Déplacements de l'équipe :** 2 445km effectués au total. Cela prend on compte l'ensemble des déplacements (VAD, réunions, accompagnements, synthèses, permanences...).

**Les orientations principales vers la PASS en 2024 :**

Identique aux années précédentes :

Les professionnels de santé internes à l'établissement.

Les services du conseil départemental et des différentes villes du territoire.

La mission locale jeune de Mortagne.

**Les motifs de recours :**

L'accès aux soins et l'accès aux droits de santé.

Les conduites addictives.

. **19** consultations médicales pour une file active de 13 patients avec pour problématiques principales repérées les conduites addictives, la dermatologie, les pathologies cardio-vasculaires, pneumologiques et digestives.

Les soins les plus prescrits ont été les traitements (dont la grande majorité est délivré par la pharmacie du CH) et les examens complémentaires (bilans sanguins, radiologie...). Le suivi médical est souvent inférieur à 3 mois, une réorientation vers le médecin généraliste de ville ou les dispositifs tels que le Médicobus et les CTS se mettant en place dès que possible.

. **136** consultations infirmières pour une file active de 27 patients avec un suivi moyen de 1 à 6 mois. Les soins réalisés ont été les délivrances de traitements, les bilans sanguins, les évaluations sanitaires, la coordination de soins, l'accompagnement au rdv de santé en intra et/ou extra hospitalier. Une hausse de situations sanitaires dégradés et des orientations tardives. *Cela amène un échange avec les différents professionnels présents qui peuvent faire les mêmes constats auprès de leur public. Ainsi, Mme YUNG, Assistante sociale au Département, explique que les situations sociales sont tellement dégradées, qu'il leur est difficile voire impossible de parvenir à orienter les personnes vers le soin.*

*Ces échanges permettent un questionnement collectif autour de ce refus de soin lié à des*

*situations sociales dégradées, elles mêmes liées à des accompagnements tardifs. Mme PORNET, Médecin Inspecteur de Santé Publique à l'ARS questionne sur des modalités de liaison d'accompagnement, ou comment faciliter les orientations vers le soin. Elle suggère par exemple de proposer aux personnes un premier rdv en binôme partenaire/PASS, ce qui est déjà dans nos en pratiques.*

*Mme YUNG ajoute qu'elle repère également des abandons de soins liés aux difficultés pour trouver un professionnel de santé et aux longs délais (souvent, les gens ne se souviennent même plus avoir pris rdv, ou lorsque la date arrive enfin ils sont à ce moment là préoccupés et entièrement mobilisés par une difficulté sociale). A nouveau, la problématique de la mobilité dans l'accès aux soins est soulevée. Nous avons pu refaire le point sur des solutions existantes : La MISAS et la demande d'aide financière exceptionnelle de la CPAM ; Les dispositifs types covoiturage ou transport à la demande.*

. Entretiens sociaux : **247** entretiens sociaux ont été réalisés auprès de 65 personnes.

Les actions menées concernent principalement la reconnaissance des droits en matière de santé. Au quotidien, cela se concrétise par des liaisons avec les partenaires (beaucoup d'appels téléphoniques), l'écoute (*La Coordinatrice Régionale des PASS, Mme TRANCHANT, précise qu'il ne devrait être comptabilisé uniquement les sollicitations d'écoute sans autre demande. La comptabilisation sera revue dès à présent*), des démarches administratives, des VAD, des démarches d'ouvertures de droits et ses relances.

Les chiffres viennent à nouveau montrer une montée de situations complexes et longues. Cela est représentatif de la continuité de la dégradation du contexte social que connaît le pays.

*Mme PORNET, Médecin Inspecteur de Santé Publique à l'ARS questionne sur cet écart entre le nombre de personnes vues par l'Assistante sociale et par l'Infirmière. Les situations sont disparates, certaines personnes sont déjà dans le droit commun concernant les soins, d'autres ne souhaitent pas d'évaluation, ou encore certaines personnes sont orientées mais ne donnent pas suite.*

#### **Les difficultés rencontrées par le service :**

Une baisse du nombre de personnes accompagnées.

Des situations dégradées en santé mentale.

#### **Bilan financier 2024 :**

Un total des charges annuelles qui s'élève à 110 723,79 euros et un produit de 96 128,66 euros.

Des charges de personnel à 93 844,07 euros. Des charges pharmaceutiques pour 561,25 euros.

Et des charges de fonctionnement pour 16 318,47 euros.

#### **Quelques informations complémentaires et temps forts 2024 :**

- Poursuite du développement de l'aller vers avec une nouvelle permanence sur Longny au Perche.
- deux rencontres du groupe Santé/précarité autour des thématiques : « Comment mieux travailler ensemble » & « La mobilité ».
- Le partenariat avec le secteur associatif que nous mobilisons régulièrement, pour des aides financières par exemple. L'antenne de Mortagne de la Croix Rouge qui nous remet des kits hygiène depuis plusieurs années. La présence de Monsieur WAROQUET de SOS Détresse à notre COPIL. *Madame YUNG partage que ce partenariat nous permet de répondre rapidement et efficacement à des demandes urgentes.*
- Points sur les formations et séminaires suivis par l'équipe cette année dans l'optique d'améliorer nos pratiques et mieux répondre aux problématiques significatives rencontrées : Thématiques Santé mentale puis Addictologie pour l'Assistante sociale. Dépistages des cancers pour l'Infirmière.

## **Les évolutions et projets :**

### **En cours actuellement (2025) :**

- ▶ Passage en Mission d'Appui aux PASS (MA PASS)
- ▶ Poursuite du développement du « aller vers » les patients (Mobilisation des Mairies et Maisons France Services)
- ▶ Nouvelle plaquette dans le cadre de la MA PASS.
- ▶ Renouvellement de la communication auprès des partenaires et professionnels du territoire effectuée lors du passage en Mission d'Appui aux PASS et à l'occasion de la diffusion de la nouvelle plaquette.
- ▶ Point accompagnements 2025 : 59 personnes au 09/09. 17 d'entre eux étaient en liaison 2024/2025. 9 autres sollicitations non comptabilisées ( 5 personnes réorientées vers des partenaires ; 4 sans contact depuis la sollicitation).

### **A venir (2025) :**

- ▶ Retravailler Prochaine rencontre du groupe Santé/Précarité le jeudi 20 novembre 2025 à 14h30.

*Nous profitons de cette rencontre du COPIL PASS pour interroger nos partenaires sur leurs souhaits de thématiques à aborder lors de ces rencontres.*

*Mme PORNET et Mme TRANCHANT pensent qu'il serait judicieux de choisir la problématique évoqué lors d'échanges précédents sur comment favoriser un repérage et une orientation plus précoce vers le dispositif.*

*Mr MARCIREAU ajoute qu'il serait intéressant de convier le nouveau dispositif mobile d'addictologie porté par le CAARUD et Addictions France.*

## **Les attentes du dispositif / les échanges :**

 Poursuite des échanges : La parole est donnée à nos partenaires qui souhaitent exprimer un retour sur notre dispositif et/ou poser des questions :

Pas de retour complémentaire aux échanges qui ont pu se faire pendant le COPIL.

Mme PERRON remet les informations transmises lors d'échanges récents avec Mme COUPRY, IDE Coordinatrice Santé ACT LHSS YSOS, qui n'a pu être présent ce jour :

- Les orientations PASS/YSOS vers les dispositifs ACT et LHSS sont adaptées et judicieuses. Les passations de situations sont favorables aux personnes accompagnées sur ce territoire du perche.